

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026 A 18 H 30

PRESENTS : M. Pierre TUAL – Mme Cécile BARALLIER – M. Didier LAMARRE – Mme Caroline COUSSEAU – Mme Nathalie BECQUIN – M. Guillaume PENNEL – M. Bernard BOUSSETON – M. Jean-Claude LANDREIN – Mme Audrey JOURDAIN - M. Norrédine M'HANI - M. Marc DESJARDIN - Mme Laurence ROCHETEAU - Mme Delphine LAFON - M. Christophe SAMUEL

ABSENTE EXCUSEE : Mme Sonia THOMAS donne pouvoir à Mme Nathalie BECQUIN

Madame Caroline COUSSEAU est élue secrétaire de séance.

Il est procédé à l'approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 26 Mai 2026.

• **2026/40 - OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS SUITE A LA CREATION D'EMPLOI PERMANENT :**

Au vu du prochain recrutement, il convient de modifier le tableau des effectifs car l'agent recruté sera un adjoint technique principal de 1^{ère} classe et la déclaration de la vacance de poste.

Le Conseil Municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

DECIDE

- de créer au tableau des effectifs un emploi permanent d'agent d'intervention technique polyvalent en milieu rural
- Temps complet, à raison de 35 h/35^{èmes},
- à ce titre, cet emploi sera occupé par un fonctionnaire ou contractuel appartenant au cadre d'emplois des adjoints techniques principaux de 1^{ère} Classe
- l'agent affecté à cet emploi sera chargé des fonctions suivantes : Entretien de la voirie communale, de la conduite du tracteur avec épareuse, entretien et mise en valeur des espaces verts et naturels, réalisation de petits travaux et maintenance de premier niveau des bâtiments, entretien courant des matériels et engins.
- la rémunération et le déroulement de la carrière correspondront au cadre d'emplois concerné.

L'agent devra justifier de son expérience et sa rémunération sera calculée, compte tenu de la nature des fonctions à exercer assimilées à un emploi de catégorie C, sa rémunération est fixée selon la grille indiciaire des Agents Techniques.

Le tableau des effectifs est modifié à compter du 5 Juin 2026

COMMUNE DE PISANY

GRADE OU EMPLOI	Catégorie	Durée hebdomadaire	Fonction/mission	Poste occupé		Effectif budgétaire	Dont temps non complets	pourvus	non pourvus
				Statut	Temps de travail				
SECTEUR ADMINISTRATIF									
Rédacteur	B	35 H	Secrétaire Générale de Mairie	Titulaire	100%	1	0	1	0
Adjoint administratif	C	17 h 30	Agent d'Accueil	Titulaire	100%	1	1	1	0
	C	17 h 30	Agent postale	Contractuel	100%	1	1	1	0
SECTEUR TECHNIQUE									
Adjoint technique Principal 2ème classe	C	35 h	Agent technique polyvalent	Titulaire	0%	0	0	0	1 (disponibilité)
	C	35 h	Agent technique polyvalent	Contractuel	100%	1	0	1	0
Adjoint technique Principal 1ère classe	C	35 h	Agent technique polyvalent	Titulaire	100%	1	0	0	1
	C	35 h	Agent technique polyvalent	Titulaire	100%	1	0	1	0
Adjoint Technique	C	7 h	Agent d'entretien	Contractuel	100%	1	1	1	0
		TOTAL				7	6	2	

Monsieur le Maire est autorisé à procéder aux déclarations de vacance de poste et prendre toutes les dispositions relatives au recrutement.

Fin de séance à 19 h 30.

La secrétaire,

Caroline COUSSEAU

Le Maire

Pierre TUAL

